

**ANNEXE 2 : Plan d'actions global de lutte contre les pollutions diffuses et ponctuelles affectant les captages d'Harly**

**Objectifs et indicateurs de suivi du plan d'actions global sur la qualité de l'eau :**

Orientation	n° action	indicateur de suivi	Action	Indicateur de suivi	Objectif cible	Source des données
<b>Volet qualité des eaux brutes destinées à la consommation humaine</b>						
Indicateurs environnementaux	I1	I1.A	Améliorer la connaissance de la qualité des eaux brutes au captage : réalisation de 4 analyses nitrates supplémentaires par an	Suivi qualité du taux de nitrates : tendance d'évolution. Court terme (n+3 après la date de signature)	Stabilisation	ARS Exploitant
		I1.B		Suivi qualité du taux de nitrates : tendance d'évolution. Moyen terme	Baisse	
		I1.C		Suivi du taux de nitrates : concentration moyenne annuelle : long terme	< 37,5 mg/l	
	I2	I2.A	Améliorer la connaissance de la qualité des eaux brutes au captage : réalisation d'une analyse des produits phytosanitaires supplémentaire par an	Suivi de l'absence de produits phytosanitaires dans les eaux brutes	Absence de quantification sauf atrazine et ses métabolites	ARS Exploitant
		I2.B		Nombre de molécules au dessus de la norme		
	I3	I3.A	Définir des dates de début et fin de drainage en suivant le rechargement de la réserve utile du sol sur la base des données météorologiques de la station de Roupy			Animateur

**Plan d'actions global :**

Orientation			Action	Indicateur de suivi	Objectif cible	Source des données
<b>Volet animation</b>						
Susciter une démarche de progrès	D1	D1.A	Engagement des agriculteurs dans le plan d'actions	Nombre d'agriculteurs ayant participé à une action au moins	80 %	Animateur, OPA
	D3	D3.A	Réalisation de formations agro-environnementales par les exploitants	% des exploitants de l'AAC ayant participé à une formation au moins	80 %	Organismes de formation
	D5	D5.A	Mise en place d'expérimentations agronomiques en collaboration avec les autres AAC afin de promouvoir de nouvelles techniques et acquérir d'autres références	liste des expérimentations	Présentation en COPIL	Animateur, prestataires, OPA
Animer et suivre le plan d'action	A1	A1.A	Mise en place d'un animateur global : suivi de la mise en œuvre et de la coordination	ETP dédié		Maître d'ouvrage
		A1.B	Organisation de réunions de pilotage : Un comité de pilotage par an Une réunion intermédiaire avec le Maître d'ouvrage et l'AEAP	Réalisation	Présentation des indicateurs sous forme de diaporama avec bilan qualitatif des actions menées et bilan pluriannuel	
	A2	A2.A	Déploiement d'une animation agronomique et environnementale : réunions techniques, tours de plaine et conseils individuels	Bilans annuels	Présentation en COPIL	Animateur, OPA
		A2.B	Edition de deux bulletins techniques par an au moins	Réalisation	Présentation en COPIL	Animateur

	A5	A5.A	Conseil et raisonnement de la fertilisation azotée et calcul d'indicateurs environnementaux	% des agriculteurs ayant reçu un conseil individuel avec résultats d'indicateurs environnementaux <b>pour les REH les plus élevés</b>	80 %	Animateur, OPA
	A4	A4.A	Analyser les indicateurs du plan d'actions pour les 30 exploitations (les plus pertinentes) dont le diagnostic a été réalisé (cf guide méthodologique de l'AEAP) représentant 80 % de la SAU de l'AAC au moins	Bilan annuel présenté au COPIL	Réalisé	Animateur
Améliorer la connaissance du territoire	C1	C1.A	Veille sur les phytosanitaires appliqués sur le BAC et les produits phytosanitaires détectés dans les captages d'eau potable situés à proximité	Mise à jour	annuelle	Maître d'ouvrage, animateur
	C2	C2.A	Réalisation de diagnostics d'exploitation référencés sur les pollutions diffuses et ponctuelles – problématiques azote et produits phytosanitaires	% de la SAU globale de l'AAC	80 %	Animateur, OPA
	C3	C3.A	Evolution des éléments paysagers, surface en herbe, surface boisée... dans les zones où la remise en herbe ou la mise en place de bandes enherbées de 5 à 10 mètres permettrait de minimiser le lessivage de l'azote (zones de fissures, ruptures de pente, axes préférentiels de ruissellement, ...) : information par bulletins techniques	Réalisation	Réalisation	Animateur, DDT
	C4	C4.A	Modélisation quantitative des transferts de produits phytosanitaires identifiés à risque Préconisation des programmes de protection des cultures en fonction du risque environnemental	Nombre de matières actives à risque au captage	0	Animateur
C4.B		Nombre de conseils individuels (ou collectifs)		Obj non indiqué	Animateur	

**Volet Azote**

Optimisation des pratiques de fertilisation azotée	F3	F3.A	Acquisition de références sur les reliquats azotés par la mise en place d'un réseau collectif de mesure des reliquats entrée et sortie hiver (sauf le RSH réglementaire) sur 80% des exploitations	% d'exploitants de l'AAC contractualisés	80 %	Animateur
	F4	F4.A	Mise en œuvre de la bonne gestion de l'azote sur blé : fractionnement de la dose d'azote en 3 apports, limitation de la dose du 1er apport au stade «tallage» à 50 unités d'azote au 1er mars, appliquer au 2ème apport, au stade «épi 1 cm», la dose restante minorée de 40 unités. En fonction du diagnostic de nutrition, dernier apport de 0 à 80 unités (= mesure dite « azur »)	% des exploitations ayant mis en œuvre	80 %	OPA
Amélioration des pratiques d'épandage de fertilisants Types I et II	E7	E7.B	Réalisation d'analyses d'effluents organiques : une analyse tous les trois ans pour les effluents de type I et II	Nombre d'exploitation agricoles produisant ou utilisant des effluents d'élevage	Obj non indiqué	OPA
	E3	E3.A	Pesée d'épandeurs	Nombre d'agriculteurs participants à la démarche collective de pesée d'épandeurs	Obj non indiqué	OPA
	E5	E5.A	Modification des pratiques d'épandage des apports organiques frais avec collecte des données tous les deux ans	Nombre de parcelles fertilisées en automne avec des produits organiques	Tendre vers 0	OPA
		E5.B		Nombre de parcelles fertilisées en automne avec du compost		
	E6	E6.B	optimisation des emplacements et des conditions de stockage de fumier au champ	Nombre d'exploitants stockant des effluents non compostés ou déshydratés au champ et dans le BAC	Le plan d'action recommande de ne pas stocker sur les zones à risques classées 2 et 3 (vulnérabilité). Indicateur à renseigner tous les 2 ans.	OPA
E6.C		Quantité moyenne stockée (Tonnes)		Obj non indiqué. Indicateur à renseigner tous les 2 ans.		
Couverture du sol à l'interculture	Couv1	Couv1.A	avoir une couverture hivernale des sols optimale et efficace	Réalisation	tendre vers 100 % de la SAU en interculture longue avec présence d'un couvert	Animateur, OPA
<b>Volet assolements et aménagements paysagers</b>						
Préserver et favoriser le développement des zones de dilution	Dil1	Dil1.A	Maintien des prairies de plus de 5 ans (compensation à l'identique sur la ZPAAC)	% de SAU en prairie de plus de 5 ans	=	DDT
	Dil2	Dil2.A	Maintien des surfaces boisées : compensation au moins équivalente en cas de défrichement	Surface de l'AAC boisée en ha	surface existante à maintenir	DDT
	Dil4	Dil4.A	Maintien voire développement d'aménagements paysagers pour limiter le ruissellement et l'érosion	ha de bandes enherbées créés Nombre de mètres linéaires de haies installés	nc nc	maitre d'ouvrage, DDT

Volet produits phytosanitaires						
Informer et former	Phyto1	Phyto1.B	Synthèse des IFT à partir des IFT récalculées par les outils informatique de traçabilité sur 30 exploitations représentant 80 % au moins de la SAU	présentation en COPIL		Animateur
	Phyto4	Phyto4.A	Développer le recours aux OAD pour aider à la maîtrise des adventices dans les systèmes de cultures (conseils individuels post-formation, réunions techniques)	% d'agriculteurs utilisant un OAD	+	Prestataires
Proposer aux agriculteurs la conversion à l'agriculture biologique	Phyto7	Phyto7.A	Information sur l'agriculture biologique et la conversion	% d'exploitations en agriculture biologique	Obj non indiqué	OPA
		Phyto7.B		% de surface convertie en bio	Obj non indiqué	

#### Volet pollutions ponctuelles d'origine agricole

Volet pollutions ponctuelles ou diffuses non agricoles						
Sécuriser le forage AEP	NA1		Protection du captage AEP vis-à-vis des eaux de surfaces	Réalisation	Réalisation	Maître d'ouvrage
Sécuriser les forages domestiques	NA2	NA2.A	Recensement et mise aux normes des ouvrages en fonctionnement, comblement des ouvrages non utilisés par la sensibilisation des propriétaires	Nb d'ouvrages diagnostiqués Nb d'ouvrages mis aux normes	Nb d'ouvrages sur le BAC non connu	Maître d'ouvrage
		NA2.B			Nb ouvrage mis au norme	
Assainissement	NA3	NA3.A	Création, Réhabilitation des installations ANC	Réhabilitation des installations	100,00%	SPANC
		NA3.B		% des installations ANC non conformes du BAC mises aux normes	Obj non indiqué (à fixer par le SPANC)	
Usage de produits phytosanitaires hors agriculture	NA5	NA5.A NA5.B NA5.C	Engagement des collectivités dans la charte régionale d'entretien des espaces publics permettant de : - mettre en place un plan de désherbage (collectivités) - sensibiliser les élus et agents (formations du conseil régional; formations FREDON Picardie; sensibilisation CPIE; ...) - sensibiliser les particuliers (réunion, articles dans les journaux municipaux)	- Nb de communes engagées - Nombre de participants aux formations - Quantité de produits vendus dans les jardineries (Kg)	Obj non indiqué	Maître d'ouvrage
Déboisement et maintien des prairies à usage non agricole	NA7	NA7	Maintien des surfaces boisées et des prairies à usage non agricole : compensation au moins équivalente en cas de défrichement	Connaissance des surfaces correspondantes à acquérir et surveiller		Maitre d'ouvrage

pour être annexé à mon arrêté en date du

Ziad Khoury